

L'église Saint-Paul de Belleray : histoire, architecture et décor

I. Belleray : son histoire et les origines de sa 'paroisse'

1. Quelques rappels sur l'histoire de Belleray :

S'il est difficile de dire à quelle époque fut établi le village de Belleray, la première mention de ce nom est attestée dans un diplôme de l'empereur germanique Henry, en 1041, ce dernier confirmant la donation du finage de Belleray par Rembert, évêque de Verdun (1025-1038/39), à l'abbaye bénédictine de Saint-Airy de Verdun, que ce dernier venait de créer en 1037. La fondation de l'évêque Rembert et le legs qu'il fit de Belleray, furent confirmés par une bulle du pape Léon IX en 1049, puis par une charte de l'évêque Thierry en 1082.

Très tôt, le village de Belleray fut donc rattaché à des seigneurs ecclésiastiques, comme cela était le cas d'un grand nombre de localités du Verdunois. En effet, après avoir appartenu aux évêques de Verdun depuis une époque inconnue, il fut cédé vers 1037 à l'abbaye Saint-Airy de Verdun, qui en garda le contrôle jusqu'à la Révolution française. C'est pour cette raison, d'ailleurs, que c'est dans les archives de cette abbaye qu'on trouve le plus grand nombre d'informations sur l'histoire du village pour la période d'Ancien Régime.

Ce rattachement à l'abbaye de Saint-Airy et cette position juridique particulière n'était pas forcément évidente pour le village de Belleray, car ce dernier se situait à la frontière entre deux territoires : celui de l'évêque de Verdun et du clergé verdunois, qui constituait une véritable principauté, et les terres du comte de Bar, dont dépendait notamment le village voisin de Dugny, rattaché à la prévôté de Souilly. *[Illustration 1 : « Le Verdunois à la fin du Moyen Âge. Carte extraite de l'ouvrage de Mgr Aimond : Les relations de la France et du Verdunois de 1270 à 1552, Paris, 1910. © Jean-Marie Perraux »]*

2. L'église Saint-Paul et son statut particulier :

Cette situation géographique n'était bien évidemment pas sans conséquence sur l'église Saint-Paul, dont le statut était modeste. En effet, le village de Belleray ne fut jamais le siège d'une cure et son église fut toujours rattachée à une autre paroisse dont elle dépendait : d'abord à la paroisse Saint-Sauveur de Verdun, puis, à la charnière des XIX^e et XX^e siècles, à celle de Saint-Victor de Verdun ; sans compter le rattachement, à certaines époques, à la paroisse de Dugny, dont le curé fut parfois le vicaire de Belleray.

L'un des premiers documents que l'on conserve à ce sujet date de 1605 et concerne la rémunération du curé de Saint-Sauveur de Verdun, à qui l'on accorde trois res annuels de blé pour le service de l'église de Belleray (1 res de blé ≈ 400 litres de grains). Mais cette rémunération n'était apparemment pas suffisante puisque le curé de Saint-Sauveur ne se rendait pas toujours à Belleray et les habitants du village lui reprochaient d'espacer de plus en plus ses messes. C'est pour remédier à ce problème qu'un accord fut trouvé en 1630 entre Dom Philippe François, abbé de Saint-Airy, et Simon Baulgnon, vicaire perpétuel de Saint-Sauveur de Verdun et de Belleray, lui accordant un res de blé supplémentaire par an pour le service de l'église de ce village, qui devait être fait tous les dimanches ainsi qu'aux grandes fêtes religieuses.

On peut également citer une pièce de 1611, qui semble marquer la naissance d'une certaine autonomie du village puisque l'abbaye Saint-Airy cède alors plusieurs prés à la « communauté » de Belleray, cette dernière s'engageant à prendre désormais en charge l'entretien de l'église du village. On sait que quelques prés donnés par l'abbaye Saint-Airy de Verdun aux habitants de Belleray devaient servir au luminaire de l'église, c'est-à-dire, notamment, à l'achat de cire pour éclairer l'édifice. Toutefois, les revenus de quelques prés – en particulier du pré « Saint-Louis » et du pré de la « Haute-Haye » – étaient utilisés pour les fêtes villageoises, notamment à l'occasion de la Saint-Éloi, le 25 juin (jour de la fête de la translation des reliques de ce saint à Notre-Dame de Paris) ; ce que ne manqua pas de dénoncer le curé de Saint-Sauveur de Verdun en 1750, regrettant que cet argent soit dépensé à des fins profanes, alors qu'il aurait pu servir à l'entretien de l'église de Belleray.

3. Belleray : annexe, succursale, cure ?

Mais, plus que de savoir comment entretenir leur église, ce que voulaient les habitants de Belleray c'était qu'un prêtre réside continuellement au village et que ce dernier devienne le siège d'une paroisse à part entière. On trouve des traces de cette demande dès le début du XVII^e siècle au moins, les habitants de Belleray s'étant adressés directement à l'évêque de Verdun pour lui demander l'érection de leur église en cure.

En octobre 1771, alors que le village est toujours desservi par le curé de Saint-Sauveur de Verdun, les habitants et le maire se réunissent à l'issue de la messe pour dénoncer cette situation « dommageable ». Non seulement car l'absence d'un prêtre présent à Belleray entraîne « des libertinages et friponneries qui se commettent journellement », mais également parce que plusieurs habitants du village seraient morts sans pouvoir recevoir les sacrements et notamment le viatique, c'est-à-dire l'extrême-onction (on parle aujourd'hui de « sacrement des malades »). Sans que l'on puisse savoir ce qui en était réellement, les signataires du texte rappellent que Belleray n'est située qu'à une demi-lieue de Verdun (c'est-à-dire à environ 2 kms), mais qu'elle est souvent inaccessible en raison de la montée des eaux, ce qui oblige le curé de Saint-Sauveur à faire un grand détour. Par ailleurs, la ville de Verdun était alors enceinte d'une muraille, dont les portes étaient fermées la nuit, ce qui pouvait empêcher le curé de Saint-Sauveur de rejoindre Belleray à des heures tardives.

Loin de se contenter de simples revendications, les habitants de Belleray et leur maire, Jean Authenin, tentèrent d'agir et de forcer la main aux autorités ecclésiastiques. Ainsi, afin d'accueillir au mieux son futur curé, la communauté de Belleray acquit une maison avec dépendances, située au milieu du village sur l'ancien chemin de Dugny, pour la transformer en presbytère. Cette maison, composée de deux chambres, d'une cuisine, d'une cave, d'un grenier et d'une grange avec écuries attenantes, accueillit peut-être un prêtre résident pendant quelques années – comme le pense Léon Floquet – avant que la Révolution française ne vienne tout bouleverser. Si l'on aurait pu penser que cet épisode historique aurait profité au village de Belleray, l'abbaye Saint-Airy de Verdun ayant été supprimée et ses droits seigneuriaux avec, ce fut tout le contraire.

En effet, le diocèse de Verdun fut supprimé et rattaché à celui de Nancy, dont l'évêque décida de réunir l'église de Belleray à celle de Dugny. Les habitants de Belleray, opposés à cette décision, envoyèrent une pétition au prélat, dont on ne conserve pas de copie, même si elle est mentionnée dans un courrier que l'abbé Dessain, vicaire de Belleray, adressa à « Monsieur » Brion, vicaire général de l'évêque de Nancy, le « 23 Thermidor de l'an XII de la République », c'est-à-dire le 11 août 1804.

Mais rien n'y fit. Malgré cette pétition et les réclamations du vicaire de Belleray, l'église du village fut rattachée à la succursale de Dugny, ce qui n'était pas sans causer quelques problèmes puisque les habitants de Belleray étaient notamment obligés de participer à l'entretien du presbytère de Dugny. Face au refus de la commune de Belleray de financer le presbytère de la commune voisine,

c'est d'ailleurs la préfecture de la Meuse qui dut intervenir en 1821, l'obligeant à régler une somme qu'elle s'était jusque-là refusé à délivrer.

4. La volonté d'avoir un prêtre résident :

Ce rattachement à Dugny n'empêchait pas les habitants de Belleray et leur municipalité de réclamer un prêtre résident, comme le prouve notamment une pétition du 15 janvier 1804 ; demande qui fut renouvelée et étudiée à plusieurs reprises jusqu'au début des années 1810. Mais, réduite au simple rang d'annexe depuis la Révolution française, l'église de Belleray semble avoir profité de la refondation du diocèse de Verdun en 1823, puisqu'elle fut de nouveau érigée en chapelle vicariale en avril 1825, en vertu d'une ordonnance de Charles X, roi de France et de Navarre, conservée à la Bibliothèque diocésaine de Verdun. **[Illustration 2 : « Ordonnance du roi Charles X érigeant l'église de Belleray en chapelle vicariale, 13 avril 1825 (Verdun, Bibliothèque diocésaine – © M. George) »]**

Il n'empêche qu'aucun prêtre ne résidait alors à Belleray, le vicaire du village devant à chaque fois faire le voyage depuis Verdun pour célébrer la messe et les sacrements en l'église Saint-Paul. C'est pour cette raison que le conseil municipal sollicita plusieurs fois l'érection de son église au rang de succursale en mai et juin 1830, ce que rappelle un fonctionnaire du Ministère des Affaires Ecclésiastiques à l'évêque de Verdun. Dans une lettre adressée à l'évêque, en mai 1830, le conseil municipal de Belleray signale d'ailleurs qu'il a mis à disposition de son prêtre « une maison de curé » – il s'agit alors d'un nouveau presbytère, celui évoqué précédemment ayant été vendu par la commune – et que la « population de la commune est assez nombreuse », comme autant d'arguments pouvant aller dans le sens d'une indépendance de l'église de Belleray.

Toutefois, malgré l'action des habitants et l'intervention du conseil municipal, de nouveau en 1846, l'église de Belleray demeura une simple chapelle vicariale, tantôt desservie par le curé de Dugny, tantôt par celui de Saint-Victor de Verdun, paroisse à laquelle elle était désormais rattachée. En juin 1960, une réorganisation des paroisses du diocèse de Verdun, entraîna de nouveau le rattachement de Belleray à Dugny, l'histoire se répétant une fois encore. Aujourd'hui, l'église de Belleray, comme celle de Dugny, est rattachée à la paroisse du Val-de-Marie, qui ne compte pas moins de 30 clochers, pour un seul curé, ne résidant ni à Belleray ni à Dugny, mais à Dieue-sur-Meuse ...

II. L'église Saint-Paul de Belleray et son évolution au cours des siècles

1. Chronologie des premiers édifices de culte :

On ne connaît pas la date d'implantation de la première église de Belleray, mais on peut supposer qu'un lieu de culte chrétien fut très vite établi dans le village, au moins depuis le début du XI^e siècle. En effet, le diplôme déjà cité de l'empereur germanique Henry mentionne, en 1041, le legs d'une ferme et de trois prés situés à Belleray, mais aussi d'une chapelle située au même endroit.

Hélas, on ne sait rien – ou presque – de l'aspect de cette église, signalée à de trop rares reprises dans les sources. On peut mentionner un conflit qui opposa l'abbaye Saint-Airy de Verdun aux habitants de Belleray en 1488, ces derniers s'étant emparés du cours de la Meuse et en ayant affermé la pêche ; une décision de justice confirma la propriété de la rivière à l'abbaye, mais cette dernière dut verser 4 francs de dédommagement aux habitants pour les frais de procès et constituer une rente annuelle d'une livre de cire pour le luminaire de l'église paroissiale du village. Sans qu'on sache s'il s'agissait du même édifice, s'il avait été modifié ou agrandi, l'église de Belleray est de

nouveau citée dans un document de 1611 et une transaction de 1631 évoque la réfection de la nef et du chœur.

Sans doute ancienne et très abîmée, l'église fit l'objet de plusieurs réparations entre 1723 et 1727. On conserve d'ailleurs plusieurs quittances d'ouvriers, sans doute relatives à ces travaux de restauration, pour les années 1730-1733. Quoiqu'il en soit, l'église fit de nouveau l'objet de travaux à la fin du XVIII^e siècle puisqu'en 1778 le maire et les gens de justice de Belleray réclamèrent à l'abbaye de Saint-Airy de pouvoir extraire « de la carrière proche la poudrerie, les pierres nécessaires à la réfection de l'église ». C'est probablement de cette campagne de travaux que date une grande partie de l'église actuelle, construite au XVIII^e siècle et en partie modifiée au siècle suivant.

2. Une iconographie presque inexistante :

On ne possède *a priori* aucun document iconographique relatif à ces églises primitives, ni aucune description qui pourrait nous permettre d'avoir une idée du bâtiment en élévation. La première image connue est celle qui figure sur un plan du cours de la Meuse de 1535 (conservé à la Bibliothèque municipale de Nancy, ms. (1388) Noël 1726), mais il ne faut pas imaginer pouvoir y reconnaître quoi que ce soit, l'auteur se contentant de figurer simplement les espaces habités et leurs monuments, sans que ces derniers ne soient représentés de manière précise ou conformes à la réalité, sinon peut-être les châteaux, comme l'a démontré Charles Kraemer dans un article paru en 2014.

Quoiqu'il en soit, on note avec intérêt la mention de Belleray – plus précisément « Belley » –, le village étant représenté sur ce plan de 1535 par le regroupement de quelques habitations, surmontées d'un clocher avec une croix, signe distinctif de l'église du village. Il s'agit d'une vue cavalière, ce qui est assez rare pour l'époque et qui n'est pas inutile pour l'étude d'un bâtiment en élévation. Elle complète tout à fait utilement les plans au sol – plus nombreux – que l'on trouve dans les sources et notamment dans le cadastre napoléonien.

On peut citer le plan cadastral de 1832, réalisée par un géomètre du nom de Cailloz et conservée aujourd'hui aux Archives départementales de la Meuse à Bar-le-Duc. Sur la **deuxième** feuille de la section A, dite du bourg [**lien hypertexte à ajouter : <http://archives.meuse.fr/medias/customer_2/cadastre/AD055_139FI/AD055_139FI_0021/AD055_139FI_0021_A_02.jpg>**], on aperçoit l'église Saint-Paul qui constitue la parcelle n° 544, entourée par son cimetière (parcelle n° 543) ; ce cimetière fut supprimé en 1961, sachant que le nouveau cimetière – situé sur le chemin menant à La Falouse – avait été établi en 1928, à côté du cimetière militaire.

Le cadastre de 1832 insiste sur le plan singulier de l'église, non pas construite en forme de croix latine (comme pourrait le suggérer la grande croix représentée en noir au centre), mais constituée d'une grande nef centrale, prolongée côté nord par une petite construction qui pourrait déjà correspondre à la sacristie. Il ne s'agit d'ailleurs pas d'un simple quadrilatère, mais d'un édifice anguleux dont la nef est plus large que le chœur, lui-même bordé d'une abside polygonale à trois pans. Le décrochement qui existe au niveau du mur sud, entre la nef et le chœur, pourrait suggérer l'existence préalable d'un transept ou d'une nef élargie, l'ensemble ayant dans tous les cas disparu aujourd'hui. Seuls une étude approfondie des sources et des sondages ou fouilles archéologiques pourront éventuellement nous en apprendre davantage sur le sujet.

Les plans cadastraux plus récents [**lien hypertexte à ajouter : <<http://www.geoportail.gouv.fr/accueil>>**] sont un peu moins précis, mais on retrouve le même plan coupé, à la différence près que l'abside semble ici bordée d'une petite construction rectangulaire, distincte du reste de l'église (parcelles n° 117 et 118) ; il s'agit vraisemblablement d'un abribus, qui était encore situé à cet endroit il y a quelques années.

3. L'enquête de 1902 : une mine de renseignements

Grâce à une enquête menée par le diocèse de Verdun sur l'ensemble de ses paroisses en 1902, on connaît l'état de l'église de Belleray et de ses biens au début du XX^e siècle : il s'agit du « Plan de l'inventaire général des paroisses du diocèse de Verdun », dont on conserve l'exemplaire original à la Bibliothèque diocésaine de Verdun. Ce document est d'autant plus précieux qu'il est antérieur à la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905 et antérieur au Concile Vatican II (1962-1965), qui entraînent tous deux des destructions irrémédiables qui nous empêchent parfois d'imaginer la richesse et la beauté de certaines de nos églises. *[Illustration 3 : « Page de couverture du Plan de l'inventaire général des paroisses du diocèse de Verdun pour l'année 1902. Exemplaire de Belleray, conservé à la Bibliothèque diocésaine de Verdun – © M. George »]*

À ce document s'ajoute un « appendice confidentiel » qui regroupe notamment l'ensemble des éléments financiers de la paroisse, depuis la valeur des troncs jusqu'aux revenus du vicaire, mais également quelques données sur la bonne catholicité (ou non) des villageois. En ce qui concerne Belleray, les appréciations sont positives puisque le vicaire indique que les élèves sont d'une « bonne éducation » et d'une « excellente tenue au catéchisme » et que la « moralité générale naturelle de la population » est « bonne ». L'auteur regrette seulement la difficulté à recruter des enfants de chœur, « vu le nombre très petit des garçons dans la paroisse ». C'est vrai que la population du village n'était pas très importante : 217 habitants en 1902, dont 40 enfants et seulement 20 au catéchisme. Ces chiffres résument assez bien la tendance indiquée par le vicaire, selon qui « moitié de la population assiste régulièrement aux offices ». Mais il ne faudrait pas croire qu'il ne s'agissait que de femmes, puisque le prêtre indique qu'il y a eu 43 hommes et 57 femmes qui ont communie à la messe de Pâques en 1902.

Selon l'inventaire général de 1902, l'église de Belleray était en « bon état de conservation, malgré son humidité » ; ce qui est compréhensible puisque le bâtiment ne possédait pas de système de chauffage, sinon dans la sacristie, équipée d'un poêle en fonte émaillée. L'enquête indique que l'église fait environ 200 m² pour une capacité de 120 places, celle-ci étant équipée de 18 bancs, 4 tabourets, 1 siège réservé au célébrant et 2 stalles. Si le prêtre ne mentionne rien dans la rubrique « Histoire et valeur archéologique », il donne quelques détails sur la composition de l'église, qui compte un clocher carré d'environ 18 mètres de haut au-dessus du portail d'entrée, une sacristie, située « à droite du maître-autel », mais également deux autres autels, une crédence et une balustrade de communion en fonte.

Pour ce qui est du décor et du mobilier, le vicaire de Belleray mentionne 7 vitraux et une « grisaille-rosace », mais également 5 statues « en terre cuite », dont le fameux retable, situé derrière le maître-autel ; pour le désigner, le prêtre évoque seulement « une vieille sculpture représentant le Calvaire et les apôtres ». On peut également signaler un confessionnal, une colonne de pierre servant de fonts baptismaux, ainsi qu'une chaire « fort peu commode » selon l'auteur. Sans évoquer un « chemin de croix en terre cuite » et une « pierre tombale », dont il sera question dans la partie suivante. Le vicaire de Belleray mentionne aussi les trois cloches de l'église, sur lesquelles il dit ne posséder aucune information, car « les différends étant survenus entre le conseil de Fabrique et le conseil municipal à propos des parrains et marraines, et les cloches ayant été bénies sans solennité, il n'a rien été consigné à ce sujet sur aucun registre ».

Dans la rubrique consacrée aux « vases sacrés et ustensiles divers », le prêtre liste plusieurs objets encore conservés aujourd'hui, bien qu'ils aient été déposés au Musée d'Art Sacré de Saint-Mihiel il y a quelques années : « deux calices et patènes ; deux ciboires ; un ostensor (et non deux comme aujourd'hui !) ; deux paires de burettes en verre avec garniture et plateau en cuivre », mais

aussi « un encensoir et une navicule ; un bénitier avec goupillon ; etc. » ; en somme, tout ce qui était utile au culte et aux célébrations liturgiques.

Enfin, on peut citer les reliquaires de l'église, le premier contenant des reliques des Saints-Innocents, de saint Blaise, saint Luc, saint Victor et saint Théodoric ; le second contenant quant à lui des restes de saints évêques de Verdun : saint Saintin, saint Possesseur, saint Paul, saint Airy et saint Maur. Si l'église de Belleray ne contenait pas de statue de son saint patron, elle en possédait donc des reliques, qui provenaient peut-être de l'ancienne abbaye Saint-Airy où avait été inhumé saint Paul ?

III. L'église actuelle (XVIII^e-XIX^e siècles) : architecture, décor et mobilier

Dans son *Pouillé du diocèse de Verdun*, en 1888, l'abbé Robinet ne consacrait que quelques mots, peu louangeurs, à l'église Saint-Paul de Belleray : « Clocher et portail construits en 1867, imitation de la Renaissance. Le reste de l'église est sans style ». Bien évidemment, il ne faut pas être aussi catégorique et plusieurs éléments insistent aujourd'hui sur l'intérêt de cet édifice.

Il s'agit d'une église construite à la charnière des XVIII^e et XIX^e siècles et la plupart des éléments de l'édifice datent de cette période. Parmi les exceptions notables, il faut toutefois citer le clocher, dont la flèche, érigée en 1835, dut être reconstruite au début des années 1870, comme le prouve l'inscription visible sur la façade principale du bâtiment ; la plupart des documents à notre disposition donnent la date de 1871, mais c'est bien celle de 1870 qui apparaît de part et d'autre de la baie située au sommet de clocher **[Illustration 4 : « Détail du clocher de l'église de Belleray, inscription avec date de 1870 – © M. George »]**. Quoi qu'il en soit, l'état du clocher était tel qu'il menaçait de s'effondrer et les autorités décidèrent de le démolir en 1868. Malgré la guerre franco-prussienne, il fut rétabli quelques années seulement après, alors que le pavé intérieur de la nef avait quant à lui été restauré en 1869. Il faut également signaler la sacristie, dont la plupart des sources indique qu'elle a été construite seulement en 1891, alors qu'elle semble déjà apparaître sur le plan cadastral de 1832. Peut-être a-t-elle simplement été reprise ou restaurée à la fin du XIX^e siècle ?

Pour ce qui est du mobilier et du décor, le constat est à peu près le même et la plupart des éléments visibles aujourd'hui sont ceux que l'on pouvait admirer dans l'église au XIX^e et au XX^e siècle : citons notamment les statues réparties tout autour de l'église, qui représentent de grands saints de l'église universelle (Notre-Dame, saint Joseph), mais aussi quelques saints locaux, au premier rang desquels saint Nicolas, très vénéré en Lorraine et dans le diocèse de Verdun. On peut également signaler le chemin de croix, installé dans l'église en juin 1887 en présence de l'évêque administrateur du diocèse, comme le relatent les registres paroissiaux ainsi qu'un petit article paru dans la *Semaine religieuse de Verdun*. Il s'agit d'un ensemble en terre cuite polychrome réalisé par les ateliers Martin Pierson de Vaucouleurs, chacune des quatorze stations apparaissant dans une cadre en bois surmonté d'une croix.

Les vitraux du chœur, qui représentent la vie de saint Paul, évêque de Verdun au VII^e siècle et patron de l'église de Belleray, avaient été réalisés vers la fin du XIX^e siècle. On trouve, en tout cas, une délibération municipale du 14 février 1878, votant les sommes nécessaires à l'ouverture dans le mur du chœur, derrière le maître-autel, d'une fenêtre destinée à accueillir un vitrail de saint Paul, offert par le curé de Dugny. Toutefois, les vitraux auraient été soufflés par l'explosion d'une bombe à Belleray en 1944. Les vitraux actuels sont donc plus tardifs et ont été réalisés par Gross – le maître verrier qui a également officié à la chapelle de Billefont – en 1955, comme on peut le voir en bas d'une verrière. **[Illustration 5 : « Détail d'un des vitraux du chœur (1955), sur lequel apparaît la signature du maître-verrier : Gross – © M. George »]**

Quoi qu'il en soit, Gross s'est probablement inspiré des vitraux existants afin de relater la vie de saint Paul, évêque de Verdun et patron de l'église de Belleray, né dans les environs de Trèves au

début du VII^e siècle : 1) comme le rappelle le vitrail le plus à gauche, saint Paul fut d'abord un moine bénédictin, ayant fait profession à l'abbaye de Tholey, aujourd'hui en Allemagne, dans la Sarre [c'est ce que rappelle la longue robe noire que portent plusieurs personnages, symbole de l'habit bénédictin] ; un moine pieux qui accomplissait déjà des miracles, ce qui attira l'attention des Verdunois qui le réclamèrent comme évêque ; 2) la verrière centrale fait alors référence à l'ordination épiscopale de saint Paul, vers 630, lui qui fut évêque de Verdun entre 626 et 648/649 [on remarque saint Paul à genoux, porteur de la tonsure ecclésiastique et déjà couronné d'un nimbe, qui attend la consécration] ; 3) enfin, le dernier vitrail représente l'évêque dans sa charge, prononçant une prière dont le texte est tenu par un enfant de chœur, avec, dans le fond, Notre-Dame de Verdun, patronne de la cathédrale et de tout le diocèse.

Comme pour le vitrail de saint Paul dans le chœur, c'est le curé de Dugny, l'abbé Rouyer, qui légua 20 francs, en novembre 1871, pour faire fondre une petite cloche à Belleray ; c'est peut-être pour taire cet élan de générosité du village voisin que le vicaire de l'église Saint-Paul dit ne rien savoir des cloches en 1902 ? Fort heureusement, les documents d'archives nous aident à en savoir davantage : ainsi, une grosse cloche avait déjà été réalisée dans les ateliers Farnier-Bulteaux en 1869, mais elle fut abîmée le jour de l'armistice 1918 et dut être refondue après la guerre, comme l'atteste la date encore visible dessus aujourd'hui : « M.D.CCCC.XX.II », c'est-à-dire 1922 ; enfin, une troisième cloche, de taille moyenne, vint compléter la trilogie en 1885 ; on peut encore l'admirer et l'entendre aujourd'hui. **[Illustration 6 : « Les trois cloches composant l'actuel clocher de l'église Saint-Paul de Belleray ; elles datent de 1871, 1885 et 1922. © M. George »]**

Enfin, il faut signaler quelques œuvres plus anciennes, provenant peut-être d'une précédente église de Belleray :

- Cela est vraisemblablement le cas de l'épithaphe de Noël Gauffet, mort en 1594 et inhumé au côté de sa femme, Marion Godié, dont le texte est associé à la statue de saint Nicolas, réalisée par un certain Nicolas Gauffet, qui était peut-être leur fils. Inscrit au titre des Monuments historiques en 1988, cette épithaphe fait mémoire d'un habitant de Belleray, qui fut aussi le maire (« maieure ») de cette commune au XVI^e siècle, ce que rappelle l'inscription encore bien lisible. **[Illustration 7 : « Épithaphe de Noël Gauffet († 1594), maire de Belleray, et de sa femme, Marion Godié († 1608), incrustée dans le mur nord de l'église de Belleray, sous la statue de saint Nicolas. © M. George »]**

- Il est plus difficile de déterminer la provenance du retable en pierre situé derrière le maître-autel, que les caractéristiques et le style rattachent au XVI^e siècle. Classé au titre des Monuments historiques en 1971, ce monument représente le Christ en Croix, entouré de sa mère Marie et de saint Jean, avec, de part et d'autre, les douze apôtres – six de chaque côté – regroupés deux par deux sous des gâbles gothiques polylobés et représentés avec leurs attributs. **[Illustration 8 : « Retable situé derrière l'autel de l'église Saint-Paul de Belleray et représentant le Christ en croix, entouré des douze apôtres, qu'on reconnaît à leurs attributs respectifs (XVI^e siècle). © M. George »]**

- On peut également signaler la statue de sainte Barbe, aujourd'hui présentée sur un socle en bois dans la partie droite de la nef. Il ne s'agit bien évidemment pas de l'œuvre d'un grand maître (les traits sont assez grossiers et l'allure générale d'une facture assez basique), mais elle a au moins le mérite de l'ancienneté puisqu'il s'agit d'une statue en bois du XVI^e siècle. La couleur est plus tardive, sans doute du XIX^e siècle, mais la statue était peut-être déjà polychrome au XVI^e siècle ?

P.S. : Ce texte constitue une version légèrement remaniée d'une conférence donnée en l'église Saint-Paul de Belleray à l'occasion de la réception de ses travaux de restauration, le samedi 18 juin 2016. Il n'a pas la prétention de fournir une monographie de cette église, mais entend simplement insister sur certaines de ses richesses, afin de favoriser de nouvelles recherches, plus précises et plus complètes, dans les années à venir.

Bibliographie et sources :

ALTHUSER (Jean-Marie), BASTIEN (Marie-Thérèse), BOITEUX (Frédéric), *Le patrimoine des communes de la Meuse*, t. 2, Paris, 1999.

Archives départementales de la Meuse (Bar-le-Duc) : 11F76, p. 45 ; 5H6, n° 81, 93, 283, 300-314.

BECQUART (Noël), COLNAT (Jean), *Inventaire sommaire de la série H (Clergé régulier)*, t. I : *Ordres d'hommes*, Bar-le-Duc, 1958.

Bibliothèque diocésaine de Verdun (1, rue des Prêtres – 55100 VERDUN), carton « Belleray ».

FLOQUET (Léon), *Vie d'un village (Belleray)*, s.l., 1961 (volume dactylographié).

GIRARDOT (Alain), *Le droit et la terre. Le Verdunois à la fin du Moyen Âge*, Nancy, 1992, 2 vol.

KRAEMER (Charles), « Une carte chorographique de 1535 du cours de la Meuse au service de la castellologie médiévale », in *René II, lieutenant et duc de Bar (1473-1508)*, *Annales de l'Est* (numéro spécial – 2014), 2014, p. 211-242.

LIENARD (Félix), *Dictionnaire topographique du département de la Meuse*, Paris, 1872.

ROBINET (Nicolas), *Pouillé du diocèse de Verdun*, t. I, Verdun, 1888.

ROUSSEL (Nicolas), *Histoire civile et ecclésiastique de Verdun. Avec le pouillé, la carte du diocèse et le plan de la ville en 1745*, Verdun, 1745, p. 8 (preuve n° 8).

- Pour ce qui est des cartes et du cadastre évoqués dans cet article, voir les sites internet suivants :

<www.geoportail.gouv.fr> / <<http://archives.meuse.fr>>.